



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 17 janvier 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 9^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013 – Phase 2B

Chère consœur,

La présente vise les volets 1B et 2 de la phase 2B du dossier mentionné en objet.

VOLET 1B

Pour faire suite à la correspondance de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») datée du 17 décembre 2021 (A-0332), Énergir dépose ses réponses à la demande de renseignements n° 5 de la Régie, soit la pièce Gaz Métro-12, Document 14.

VOLET 2

En conformité avec l'échéancier fixé par la Régie dans sa décision D-2021-157 (paragr. 34), Énergir dépose, en suivi de la séance de travail tenue le 21 décembre 2021, une version révisée de la pièce B-0674, Gaz Métro-5, Document 14.

Énergir dépose également une 9^e demande réamendée ainsi qu'une liste révisée de pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas

VL/mb

p. j.